

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projection-débat
« **Gaston Crémieux, Le Procès** »

Une programmation proposée par l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille
En partenariat avec le cinéma Les Variétés

En présence des acteurs

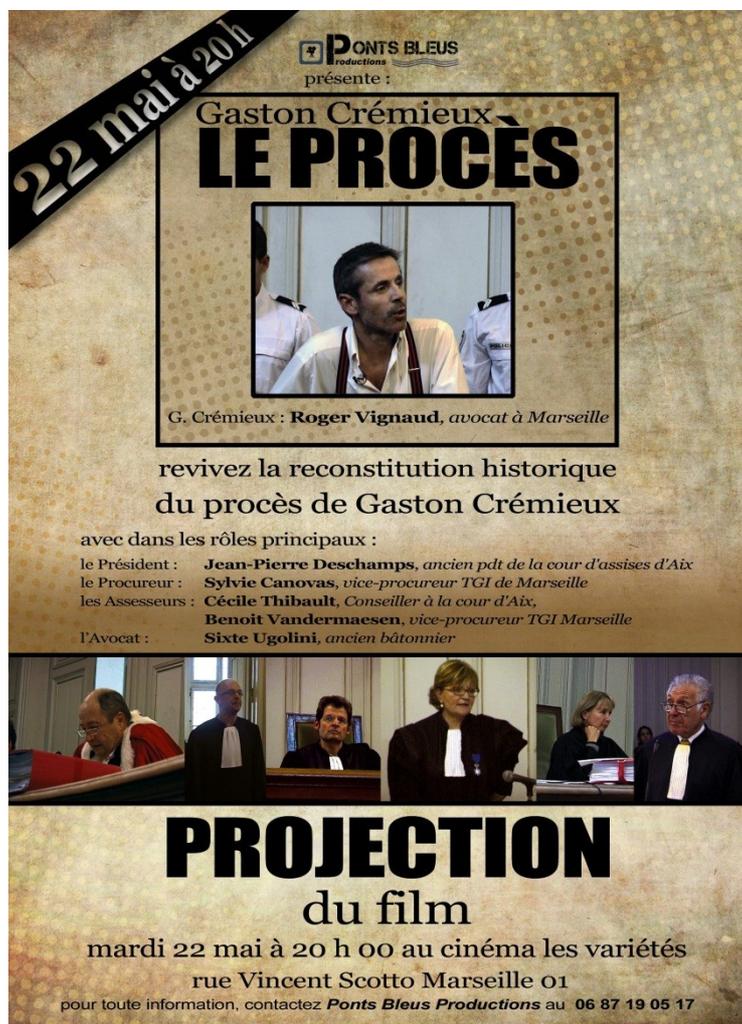
MARDI 22 MAI 2012 à 20h00 - Cinéma Les variétés

- **CINÉMA LES VARIÉTÉS** -
37 Rue Vincent Scotti 13001 Marseille

- **Nombre de places limité** -

Sur réservation uniquement jusqu'au 21 mai 2012 à 12h00
Secrétariat de l'Ordre des avocats : 04 91 15 31 66

Prix des places au tarif habituel du cinéma



22 mai à 20h

PONTS BLEUS
Productions
présente :

Gaston Crémieux
LE PROCÈS

G. Crémieux : **Roger Vignaud**, avocat à Marseille

revivez la reconstitution historique
du procès de Gaston Crémieux

avec dans les rôles principaux :

le Président : **Jean-Pierre Deschamps**, ancien pdt de la cour d'assises d'Aix
le Procureur : **Sylvie Canovas**, vice-procureur TGI de Marseille
les Assesseurs : **Cécile Thibault**, Conseiller à la cour d'Aix,
Benoit Vandermaesen, vice-procureur TGI Marseille
l'Avocat : **Sixte Ugolini**, ancien bâtonnier

PROJECTION
du film

mardi 22 mai à 20 h 00 au cinéma les variétés
rue Vincent Scotti Marseille 01

pour toute information, contactez **Ponts Bleus Productions** au 06 87 19 05 17

Gaston Crémieux, Le Procès.

Film réalisé par *Ponts Bleus Productions* (2012 - 1h30)

À propos

Ce film retrace la reconstitution historique du procès de Gaston Crémieux que des avocats et magistrats professionnels ont accepté de rejouer le 2 décembre 2011 dans la salle du Palais de Justice de Marseille où il a eu lieu 140 ans auparavant avec la complicité du public.

Résumé

Gaston Crémieux, originaire de Nîmes, avocat de formation, arrive à Marseille en 1862 à une époque où la classe ouvrière subit les excès de la politique libérale de Napoléon III. La misère du peuple émeut Crémieux que l'on surnomme « l'avocat des pauvres ». La Troisième République, proclamée le 4 septembre 1870 à la suite des défaites successives de l'armée française contre les Prussiens, permettra à Gaston Crémieux, républicain avancé, de faire son entrée en politique. En mars 1871, les Républicains à Paris décident de s'opposer au gouvernement de Thiers en proclamant La Commune. Crémieux dont les talents oratoires galvanisent les foules n'hésitent pas à leur emboîter le pas et prend la direction de la Commune de Marseille le 23 mars 1871. L'insurrection est réprimée par les représentants de l'armée versaillaise le 4 avril 1871. Gaston Crémieux est arrêté jugé et condamné à mort le 22 juin 1871 par le Conseil de guerre à l'issue d'un procès inique et fusillé le 30 novembre 1871 au Palais du Pharo. Juif et franc-maçon, Crémieux était le coupable idéal pour expier tous les crimes reprochés par Thiers aux Communards. Victor Hugo ému par l'exécution de ce noble cœur qu'était Gaston Crémieux, écrit dans une lettre adressée à sa veuve que l'histoire rejugera le procès de cet homme mais l'histoire n'a pas refait son procès. Dans le cadre du 140^e anniversaire de la Commune, Roger Vignaud, avocat et historien, auteur de plusieurs livres sur La Commune de Marseille, eut l'idée de procéder à la reconstitution du procès de Gaston Crémieux mais avec des avocats et magistrats professionnels dans les lieux mêmes où Gaston Crémieux avait été condamné. L'idée a séduit le Bâtonnier Jérôme Gavaudan, la Chancellerie qui a donné son accord pour l'utilisation du Palais de Justice mais également de nombreux historiens et militants tous passionnés d'histoire sociale et surtout la société de productions *Ponts Bleus Productions* qui allait filmer la pièce.

La reconstitution du procès a eu lieu le 2 décembre 2011. C'est devant une salle comble que s'est rejoué le procès de Crémieux, présidé par **Jean-Pierre DESCHAMPS**, ancien Président de la Cour d'Assises d'Aix, avec à ses côtés comme assesseurs **Cécile THIBault**, Conseiller à la Cour d'Appel d'Aix et **Benoît VANDERMAESEN**, Vice-Procureur du TGI de Marseille. Le rôle du procureur était joué par **Sylvie CANOVAS**, Vice-Procureur du TGI de Marseille. L'accusé Gaston Crémieux, interprété par **Roger VIGNAUD**, avocat au Barreau de Marseille, et défendu par **Sixte UGOLINI**, ancien Bâtonnier du Barreau de Marseille

Mode de production et de distribution

Ce film sur la reconstitution du procès de Gaston Crémieux a été produit en toute indépendance par la société de production *Ponts Bleus Productions*.